

**Société pour la Perception de la Rémunération Equitable de la communication au public
des phonogrammes du commerce**

S.P.R.E.

Société civile

27, rue de Berri

75008 PARIS

**Attestation du commissaire aux comptes sur les informations prévues aux 1°, 7°
à 10° du II et au III de l'article R. 321-14 du code de la propriété intellectuelle
communiquées dans le rapport de transparence annuel prévu à l'article L. 326-1
du même code**

Exercice clos le 31 décembre 2025

Société pour la Perception de la Rémunération Equitable de la communication au public des phonogrammes du commerce

S.P.R.E.

Société civile

27 rue de Berri

75008 PARIS

Attestation du commissaire aux comptes sur les informations prévues aux 1°, 7° à 10° du II et au III de l'article R. 321-14 du code de la propriété intellectuelle communiquées dans le rapport de transparence annuel prévu à l'article L. 326-1 du même code

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux Associés de la société civile SPRE.

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société S.P.R.E. et en application des articles L. 326-8 et R. 321-14 IV du code de la propriété intellectuelle, nous avons établi la présente attestation sur les informations prévues aux 1°, 7° à 10° du II et au III de l'article R. 321-14 du même code communiquées dans le rapport de transparence annuel prévu à l'article L. 326-1 dudit code pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Ces informations ont été établies à partir des livres comptables ayant servi à la préparation des comptes annuels de la société S.P.R.E. pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. Il nous appartient d'attester ces informations.

Il ne nous appartient pas en revanche de remettre en cause les hypothèses retenues par la direction de la société S.P.R.E.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de la société S.P.R.E. pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination de ces informations. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, à :

- Prendre connaissance des procédures mises en place par la société S.P.R.E. pour produire les informations prévues aux 1°, 7° à 10° du II et au III de l'article R. 321-14 du code de la propriété intellectuelle données dans le rapport de transparence annuel prévu à l'article L. 326-1 du même code ;
- Effectuer les rapprochements nécessaires entre ces informations et la comptabilité dont elles sont issues et vérifier qu'elles concordent avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de la société S.P.R.E. pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Vérifier l'exactitude arithmétique des informations produites ;
- Apprécier si ces informations sont présentées de manière sincère.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations prévues aux 1°, 7° à 10° du II et au III de l'article R. 321-14 du code de la propriété intellectuelle figurant dans le rapport de transparence annuel prévu à l'article L. 326-1 du même code.



La présente attestation tient lieu de rapport spécial au sens des articles L. 326-8 et R. 321-14 IV du code de la propriété intellectuelle.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Paris-La Défense, le 5 juin 2026

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Harroch, Benjamin

Benjamin HARROCH